

Le sujet du barrage des Collanges est crucial pour la vallée de l'Eyrieux. Construit pour servir de réserve agricole, ce barrage se remplit inexorablement des sables et galets des cours d'eau amont. Dans quelques décennies, il ne pourra plus assurer son rôle de stockage d'eau. Conséquences également en aval sur la rivière qui, en déficit de matériaux, n'est pas en très bon état. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs études ont été réalisées pour étudier comment restaurer le transit sédimentaire et donc retrouver un fonctionnement naturel de la rivière. Dans ce contexte, une opération test a donc été décidée pour mieux comprendre le transport des sédiments bloqués par le barrage, cette opération devait commencer par une vidange de la retenue. Malheureusement, une vidange de barrage est très complexe et peut être très perturbante pour le milieu aval.

Comme nous l'avons récemment constaté cela peut même conduire à un drame.

En tant que président du Syndicat mixte de l'Eyrieux à Crussol (SMEC, anciennement SM Eyrieux Clair), c'est avec beaucoup d'émotion que je sors du silence.

Un long silence qui à du paraître assourdissant pour nombre de partenaires mais voir autant d'années de travail anéanties en si peu de temps, cela m'a très profondément affecté.

Le Syndicat ayant pour mission la gestion de la rivière et étant également garant de la qualité des milieux aquatiques, a engagé ce début de semaine une expertise de la qualité de la rivière Eyrieux.

Des prélèvements ont été réalisés par le technicien de rivière dans les sédiments du barrage et dans l'eau de l'Eyrieux en aval de la retenue.

Ces prélèvements qui ont pour but la recherche de métaux, HAP et de PCB ont été réalisés en présence d'un huissier également en charge de transporter les échantillons directement au laboratoire de Valence.

Une réunion exceptionnelle des élus en comité syndical a déjà été programmée pour discuter des résultats à venir et des suites à donner.

Je suis d'ores et déjà très inquiet à l'annonce des résultats d'analyse de la Fédération de pêche de l'Ardèche : « nous avons besoin d'une eau de qualité pour tous les usages qui se font autour de la rivière, que ce soit pour l'eau potable, l'agriculture, le tourisme, la baignade, la pêche.... »

Ironie du sort, il semble vraisemblable que notre belle rivière ne puisse plus être utilisée pour l'irrigation de parcelles agricoles, ce qui était pourtant la raison d'être originelle de la retenue des collanges.

Je suis toutefois certain d'une chose, la décision d'ouvrir la vanne n'aurait jamais été prise par le SDEA, si l'étude réalisée à leur demande n'avait aboutie à l'erreur de sous-estimer l'existence d'une pollution endormie beaucoup plus importante que celle annoncée.

Les communes, les communautés de communes, notre Syndicat de rivière avec de nombreux partenaires font un travail remarquable depuis plusieurs années en réalisant de nombreux travaux d'assainissement et de restauration des milieux, ceci pour améliorer la qualité de l'eau et retrouver des rivières en bonne santé. Tous ces efforts n'auraient jamais du être anéantis... »

Le président du SMEC Christophe GAUTHIER



Liste de diffusion :

Agence de l'eau RMC

Agence régionale de santé

Bassin Eyrieux Environnement Développement

Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Communes et intercommunalités des bassins Eyrieux, Turzon, Embroye, Mialan et petits affluents du Rhône

Conseil départemental de l'Ardèche

Conservatoire d'espace naturel

Délégués du Syndicat

Direction départementale des territoires

Fédération de pêche de l'Ardèche

Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature

Office française de la biodiversité

PNR des Monts d'Ardèche

Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement